

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE**

L'an deux-mille-vingt et un, le vendredi 26 mars à 10 heures 30 minutes, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence s'est réuni en séance publique au centre culturel Sonis 97 139 Les Abymes, sous la présidence de Monsieur Eric JALTON, le président, participant en visioconférence.

**Date de convocation :** Le 19 mars 2021

**Nombre conseillers :** En exercice : 48  
Votants : 48 (dont 1 procuration)

Présents : 34 (dont 31 en visioconférence)

**Président :** M. Eric JALTON\*

**Vice-présidents :** M. Ary CHALUS (1<sup>er</sup> vice-président)\* jusqu'à l'affaire n°3 - M. Harry DURIMEL (2<sup>ème</sup> vice-président)\* jusqu'à l'affaire n°3 - M. Dominique BIRAS (3<sup>ème</sup> vice-président) jusqu'à l'affaire n°2 - Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA (4<sup>ème</sup> vice-présidente) à partir de l'affaire n°2 - Mme Eliane GUIOUGOU (6<sup>ème</sup> vice-présidente)\* - Mme Murielle JABES (7<sup>ème</sup> vice-présidente)\* - M. Jacques BANGOU (8<sup>ème</sup> vice-président)\* - Mme Francesca FAITHFUL (9<sup>ème</sup> vice-présidente)\* - M. Chazy CIRANY (10<sup>ème</sup> vice-président)\* - Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (12<sup>ème</sup> vice-présidente)\* - Mme Marie-Gilberte COMPPEP (13<sup>ème</sup> vice-présidente)\* - M. Teddy FOULE (14<sup>ème</sup> vice-président)\*.

**Autres membres du bureau :** Mme Laisely PARAT-EDOM\* - M. Georges DAUBIN\* - M. William SURDIN\* - M. Jean-Luc CELIGNY\* - Mme Tania GALVANI\* - Mme Lyliane PIQUION - M. Didier MERIDAN\*.

**Autres conseillers communautaires :** Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS\* - Mme Johanne DAHOMAIS\* - M. Justin DESSOUT - Mme Sandra ENJARIC\* - Mme Jacqueline FAVORINUS\* - M. Fulbert HENRY\* - Mme Antonia, Marie-Solange LE BLANC\* - M. Joseph LEE\* - Mme Marie-Andrée MANDIL\* - Mme Magaly MARCIN\* jusqu'à l'affaire n°2 - M. Alix NABAJOOTH\* - M. Rosan RAUZDUEL\* - M. Alain SOREZE\* jusqu'à l'affaire n°2 - M. Dominique THEOPHILE\*.

Conseillers ayant donné pouvoir : 5

**Vice-présidente :** Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO (11<sup>ème</sup> vice-présidente) à Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS

**Autre membre du bureau :** Mme Corinne PETRO à Mme Jacqueline FAVORINUS

**Autres conseillers communautaires :** Mme Maddly GARGAR à M. Alain SOREZE (jusqu'à l'affaire n°2).  
M. Fabert MICHELY à Mme Eliane GUIOUGOU

Mme Nadiyah SURVILLE-PERAFIDE à Mme Francesca FAITHFUL

Absents excusés : 2

**Vice-présidents :** M. Georges BREDDENT (5<sup>ème</sup> vice-président)

**Autre membre du bureau :** Mme Renée-George NABAJOOTH-DELOUMEAUX

Absents : 7

**Autre membre du bureau :** M. Pierre THICOT

**Conseillers communautaires :** Mme Claudine Danila BAZILE-CHALUS - M. Fred EUSTACHE - M. Michel MADO - Mme Marie-Camille MOUNIEN - M. Olivier SERVA - Mme Nadège THEOPHILE.

**Secrétaire de séance :** M. Justin DESSOUT

<b>Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 18 décembre 2020</b>	<u>Rapporteur</u> : M. Eric JALTON Président
Pas d'observation.	
<p style="text-align: center;"><b>Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, d'approuver le procès-verbal.</b></p> <p style="text-align: center;">Pour : 34    Contre : 0    Abstention : 0</p>	

<u>Délibération n°2021.03.02/141- Approbation du rapport de développement durable de l'exercice 2020</u>	<u>Rapporteur</u> : M. Harry DURIMEL 2 <sup>ème</sup> vice-président Vice-président de la commission transition écologique et énergétique
Interventions du président- Mme Odyle ESPAIGNET-BATTA- Mme Murielle JABES- M. Alain SOREZE- M. Harry DURIMEL- Le président- Mme Jacqueline FAVORINUS- M. Didier MERIDAN	
<p style="text-align: center;"><b>Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité :</b></p> <p><b>ARTICLE 1-</b> De prendre acte que le rapport 2020 sur la situation en matière de développement durable au sein de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence (tel qu'annexé à la présente délibération) a été présenté et débattu dans le cadre du débat d'orientations budgétaires au titre de l'exercice 2021.</p> <p><b>ARTICLE 2-</b> D'autoriser le président à signer tous documents, actes et pièces relatifs à l'exécution de la présente délibération.</p> <p><b>ARTICLE 3-</b> Le président, le directeur général de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.</p> <p style="text-align: center;">Pour : 38    Contre : 0    Abstention : 0</p>	

<u>Délibération n°2021.03.02/142- Débat d'orientations budgétaires- Exercice 2021</u>	<u>Rapporteur</u> : Mme Murielle JABES 7 <sup>ème</sup> vice-présidente Rapporteur de la commission affaires financières
Interventions de M. Olivier ELIEZER- Mme Murielle JABES- Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA- Le président- M. Ary CHALUS- Mme Lyliane PIQUION- Le directeur général des services- Mme Hélène DANDO- M. Harry DURIMEL- M. Chazy CIRANY- Mme Francesca FAITHFUL- M. Alain SOREZE- Mme Laisely PARAT-EDOM	
<p style="text-align: center;"><b>Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité :</b></p> <p><b>ARTICLE 1-</b> De prendre acte du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2021 et de son annexe jointe à la présente délibération, concernant l'ensemble des budgets de la Communauté de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.</p> <p><b>ARTICLE 2-</b> De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2021 concernant l'ensemble des budgets de CAP Excellence.</p> <p><b>ARTICLE 3-</b> D'autoriser le président à signer tous documents, actes et pièces relatifs à l'exécution de la présente délibération.</p> <p><b>ARTICLE 4-</b> Le président, le directeur général de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.</p> <p style="text-align: center;">Pour : 38    Contre : 0    Abstention : 0</p>	

Interventions de M. Ary CHALUS- M. Harry DURIMEL- Le président- Mme Odyle ESPAIGNET-BATTA- M. Jacques BANGOU- Mme Murielle JABES- Mme Jacqueline FAVORINUS

**Le conseil communautaire a décidé, à l’unanimité :**

**ARTICLE 1**– De valider les scénarios suivants pour l’élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de CAP Excellence :

- **Pour le Volet Atténuation : « Scénario neutralité carbone » : une ambition élevée à l’horizon 2050.**  
En plus de la mise en œuvre du scénario tendanciel, il permettrait d’atteindre la neutralité carbone d’ici 2050, soit en moyenne une réduction de 2,5% des émissions de GES par an.
- **Pour le Volet Adaptation : « Scénario hybride » : une approche mixte de protection du territoire, de renforcement et de retour de la nature ; de limitation de l’urbanisation en zones vulnérables ; de relocalisation, de reconfiguration spatiale à terme.**

Le plan d’actions du PCAET de CAP Excellence sera construit en conséquence.

**ARTICLE 2**- D’autoriser le président à signer tous documents, actes et pièces relatifs à l’exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 3**- Le président et le directeur général de la Communauté d’Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution de la présente délibération.

Pour : 35      Contre : 0      Abstention : 0

Interventions de Mme Murielle JABES- M. Jacques BANGOU- M. Georges DAUBIN- Le président- Le directeur général des services

**Le conseil communautaire a décidé, à l’unanimité :**

**ARTICLE 1**– D’approuver le scénario de tracé pour le projet de TCSP (Transport en Commun en Site Propre) proposé par le Syndicat Mixte des Transport en tant qu’Autorité Organisatrice de la Mobilité, en vue du dépôt de candidature dans le cadre du 4<sup>ème</sup> appel à projets national sur la mobilité durable, *sous réserve que le scénario du projet :*

- Réponde aux enjeux de désenclavement des quartiers prioritaires de la ville (QPV) par une desserte des quartiers ANRU du Raizet, de Grand-Camp, de Lauricisque ;
- Permette, prioritairement aux habitants, mais aussi aux visiteurs provenant des territoires voisins, d’avoir accès à l’agglomération grâce à une offre de service des transports en commun de qualité.

**ARTICLE 2**- D’autoriser le président à signer tous documents, actes et pièces relatifs à l’exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 3**- Le président et le directeur général de la Communauté d’Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution de la présente délibération.

Pour : 35      Contre : 0      Abstention : 0

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.